



Droit à l'héritage malgré un usufruit?

Par **nana3084**, le **26/08/2015** à **21:51**

bonjour,

voilà mon père c'est remarier suite au divorce avec ma mère.
ma mère a réglé l'argent qu'elle lui devait, peut après mon père décède sans avoir utilisé de son argent.

sachant que c'est l'argent de mes parents je pensais avoir le droit à une part de l'héritage mais elle a eu le droit à l'usufruit,
Quel recours puis-je faire pour avoir le droit à une part de mon héritage?

merci.